



REGULARISATION FRAIS ARBITRAGE Saison 2023-2024 - PV N°1

Dossier n°1: Arbitre M. RONGIERAS Bruno

Match N°26544096 D2 poule A CHAMPCEVINEL / THENON LIMEYRAT du 22/10/2023 Audition devant la Commission de Discipline du 04/11/2023. Créditer M. RONGIERAS de 20,52 € à la charge du club de CHAMPCEVINEL.

Dossier n°2: Arbitre M. DELPEY David

Match N°26544837 D3 poule A JAVERLHAC / LA TOUR MAREUIL VERTEILLAC 2 du 22/10/2023 Audition devant la Commission de Discipline du 02/12/2023. Créditer M. DELPEY de 24,08 € à la charge du club de JAVERLHAC.

Dossier n°3: Arbitre M. LESSENOT Sylvain

Match N°27302862 Coupe Département Dordogne EXCIDEUIL ST MEDARD / JUMILHAC du 01/10/2023 Audition devant la Commission de Discipline du 14/10/2023. Créditer M. LESSENOT de 8,80 € à la charge du club de JULMILHAC.